

REPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTERE DE LA SANTE

Direction Générale De la Santé

11^o JUIL 2024

Ministère de la Santé

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance des candidats **déclarés admis** à l'examen d'entrée au 3^{ème} cycle des études médicales qui s'est déroulé en décembre 2023 que l'opération de choix de la spécialité aura lieu à la **Faculté de Médecine de Tunis à 9 heures.**

Candidats Civils	Lundi 22 juillet 2024 : Rang du 1 ^{er} au 500 ^{ème}
	Mardi 23 juillet 2024 : Rang du 501 ^{ème} au 1000 ^{ème}
	Mercredi 24 juillet 2024 : à partir du 1001 ^{ème}
Candidats Militaires Et Candidats Etrangers	Mercredi 24 juillet 2024 : à 12 H 00

La présence du candidat ou de son représentant légal (procuration avec signature légalisée) est indispensable sur le lieu du choix.

N B : Le candidat ayant choisi une spécialité ne peut se représenter à l'examen d'entrée au troisième cycle des études médicales qui suit son choix et il est tenu de prendre ses fonctions selon la réglementation prévue à l'article 14 du l'arrêté du 14 novembre 2019, portant organisation de l'examen d'entrée au troisième cycle des études médicales.

